



De CHOISY-AU-BAC.

Ouvre ses portes
du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2022

Le centre de loisirs de Choisy au bac accueille durant les vacances scolaires les enfants de 3 à 11 ans , du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Il faut obligatoirement réserver pour la semaine entière mais il est possible de venir soit le matin, soit l'après-midi, soit toute la journée avec repas le midi, soit toute la journée sans le repas ou soit le matin avec repas (départ 13h30-14h)

8h00-10h30 : Arrivée échelonnée du matin	12h00 précises : Départ ou Repas sur place
13h30-14h00 : Arrivée échelonnée de l'après-midi ou départ échelonné	
17h30-17h55 (dernier délais) :	Départ des enfants. 18h précises : Fermeture des portes

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS DE PRESENCES
du 14 mars au 17 mars 2022

MODALITES INSCRIPTIONS

-Si votre enfant a fréquenté l'accueil de loisirs (périscolaire, mercredis et/ou vacances scolaires) depuis le 1er SEPTEMBRE 2021, son dossier est déjà fait, il faudra réserver ses jours de présence durant les dates de permanence d'inscription. Au vu des circonstances sanitaires, ces réservations se feront à distance, la fiche de réservation vous sera envoyée par mail aux périodes de permanence, les délais de réservation seront impérativement à respecter.

-Sinon, il faut télécharger en ligne le dossier d'inscription ou nous en faire la demande par mail à alsh@choisyaubac.fr .Puis le remplir et le rendre complet en le déposant dans notre boîte aux lettres ou en l'envoyant par mail.

Une fois ce dossier rendu **complet**, (c'est-à-dire, fiche de renseignements +fiche sanitaire + assurance +copie imposition 2020 et 2021), nous vous adresserons la fiche de réservation qu'il faudra impérativement nous retourner en respectant les périodes de permanences prévu.

ATTENTION TOUTE RESERVATION EST IMPERATIVEMENT EN SEMAINE ENTIERE

Si vous aviez la moindre difficulté pour procéder ainsi, envoyez-nous un mail expliquant vos difficultés afin que nous échangions ensemble pour trouver une solution adaptée

*les places sont limitées à la capacité d'accueil des locaux, les Cosaciens sont prioritaires puis les enfants scolarisés sur notre commune. Les inscriptions extérieures sont validées selon les places restantes et seront enregistrées dans l'ordre des retours des fiches de réservation. Au-delà des dates d'inscriptions, l'organisation et l'encadrement étant établis en conséquence de nos chiffres déclarés, il n'y aura plus d'inscriptions possibles.



Le projet de ces vacances d'avril 2022 est:

« La découverte de l'Amérique latine d'hier et d'aujourd'hui »